

Evaluations statistiques

Statistiques annuelles 2010, analyse pour l'ensemble de la Suisse



25.08.2011

Centre national de prestations, Ernst Basler + Partner AG, Zollikerstrasse 65, 8702 Zollikon

Evaluations statistiques, Statistiques annuelles 2010, analyse pour l'ensemble de la Suisse

Remarques préliminaires

Lancé avec succès le 4 janvier 2010, le Programme Bâtiments durera dix ans. Il se compose de deux volets:

- Part A : Un volet national, qui subventionne des mesures d'assainissement énergétique portant sur l'enveloppe des bâtiments. Cette partie du programme dispose de 133 millions de francs par an provenant de la taxe sur le CO₂.
- Part B : Des programmes supplémentaires cantonaux, pour la promotion des énergies renouvelables, la récupération de chaleur et l'amélioration des installations techniques des bâtiments. Ce second volet du programme dispose d'un montant maximum de 67 millions de francs provenant de la taxe sur le CO₂, que les cantons doivent compléter par un montant au moins équivalent.

Ce rapport contient diverses évaluations statistiques liées exclusivement au volet national (enveloppe du bâtiment). Les formulaires de demande entrés dans le système de gestion des informations (MIS) et les informations qui peuvent y être consultées constituent la base de ces évaluations statistiques.

Principaux résultats

L'essentiel des statistiques annuelles en un coup d'œil:

- Fin 2010, le nombre de demandes dépassait les attentes: 29'307 demandes déposées, pour un montant de subventions de 244 millions de francs. Ce résultat dépasse largement les prévisions. Sur la base d'expériences réalisées avec d'autres programmes de subventionnement, la Confédération et les cantons avaient prévu entre 12'000 et 16'000 demandes par an. A la fin de l'année, 26'164 demandes avaient été acceptées, totalisant un montant de subventions de 205 millions de francs. En 2010, quelque 23 millions de francs ont été versés sur les 133 millions de francs disponibles pour les mesures d'assainissement de l'enveloppe des bâtiments.
- Le montant des subventions accordées s'élève à près de 205 millions de francs, dépassant nettement les 133 millions annuellement disponibles. Pour garantir des liquidités suffisantes pendant les dix ans que durera le programme et optimiser son effet sur le CO₂, la Confédération et les cantons ont décidé de procéder à des adaptations légères du programme.
- Les subventions versées en 2010 permettront d'assainir énergétiquement une surface totale de quelque 533'000 mètres carrés, dont près de 124'000 mètres carrés de fenêtres, plus de 240'000 mètres carrés de toitures et près de 95'000 mètres carrés de murs extérieurs.
- Le montant des subventions pour l'assainissement de fenêtres est en moyenne peu élevé, contrairement à celui destiné à l'assainissement des toits. Les versement destinés à un seul élément de construction concernent, dans près des trois quarts des cas, des fenêtres.
- La plupart des demandes ont été déposées par des particuliers pour leur maison individuelle ou mitoyenne. Le montant des subventions par demande est en général plus élevé dans le cas des demandes d'assainissement pour des immeubles ou d'autres objets immobiliers. Ces objets de plus grande taille appartiennent souvent à des personnes morales, aux pouvoirs publics ou à des institutions mixtes (semi-publiques).
- Près des trois quarts des demandes concernent l'assainissement de bâtiments chauffés par des énergies fossiles et pour lesquels la réduction d'émissions de CO₂ par kilowattheure économisé est la plus élevée.
- Les visites du site Internet, le nombre de formulaires de demande téléchargés et la présence dans les médias ont baissé au cours de l'année. Ceci découle du fait qu'une communication proactive avec la presse a eu lieu seulement au moment du lancement du programme en janvier et de la conférence de presse en mars. Le programme est par ailleurs bien connu parmi les groupes cibles.

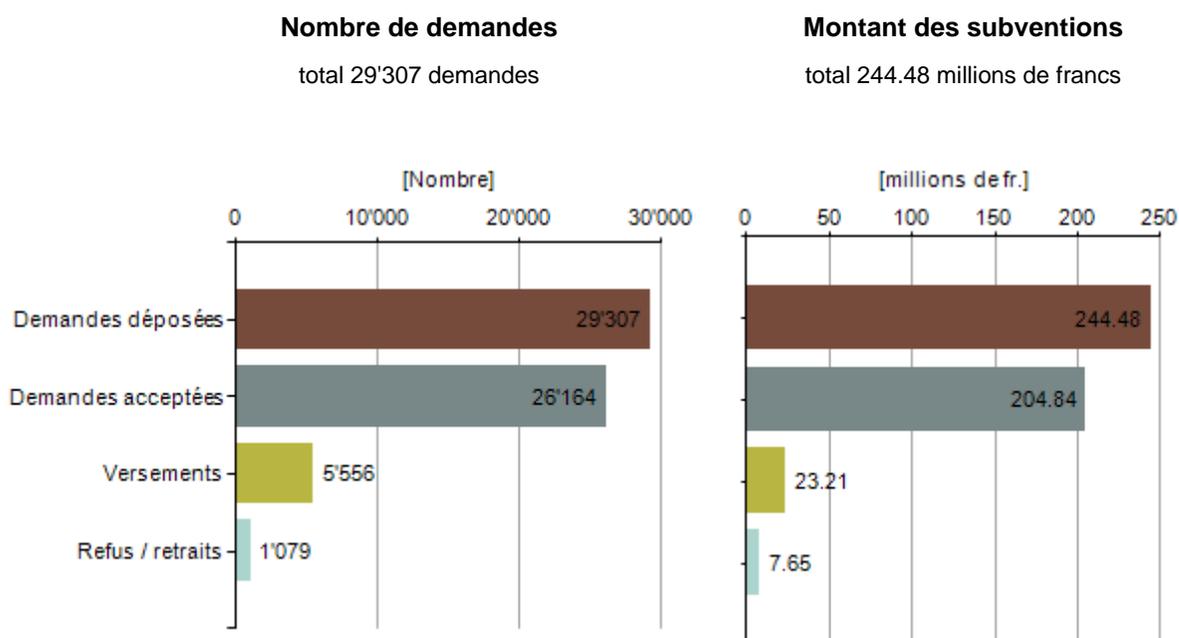
Nombre et montant des demandes

Ce chapitre offre d'abord un aperçu des demandes reçues au cours de l'année 2010 et des subventions accordées et versées qui leur sont liées. Il présente ensuite des évaluations détaillées sur différents thèmes.

Aperçu général pour l'ensemble de la Suisse

Aperçu

Année 2010, Suisse



	Nombre de demandes	Montant des subventions, en millions de fr.	Subvention moyenne par demande, en fr.
Demandes déposées	29'307	244.48	8'342
Demandes acceptées	26'164	204.84	7'829
Versements	5'556	23.21	4'177
Refus / retraits	1'079	7.65	7'090

En 2010, 29'307 demandes ont été déposées sur l'ensemble du pays et saisies dans MIS. 26'164 d'entre elles ont été examinées et acceptées par les centres de traitement. Les maîtres d'ouvrage disposant d'une période de deux ans à partir de la date d'octroi d'une subvention pour exécuter les mesures d'assainissement, le versement de la subvention peut être retardé en conséquence. 5'556 demandes ont été subventionnées à ce jour. 1'079 demandes ne remplissaient pas les exigences minimales du Programme Bâtiments ou ont été retirées par leur requérant.

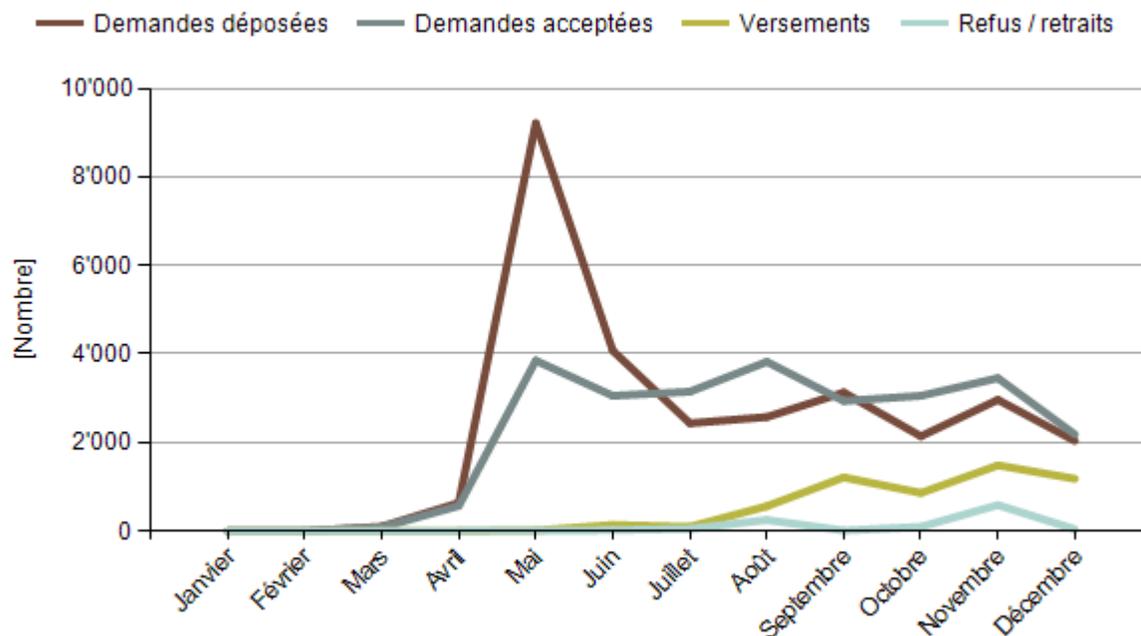
Le montant des subventions des demandes déposées s'élève à 244 millions de francs. Fin décembre 2010, le montant des subventions accordées s'élevait à près de 205 millions de francs. A ce jour, 23 millions de francs ont été versés.

Le montant moyen des subventions des demandes déposées s'élève à un peu plus de 8'300 francs, celui des demandes acceptées à quelque 7'800 francs. Ces montants sont inférieurs à ceux figurant dans le rapport du 1^{er} semestre (soit 8'813 francs et 8'156 francs).

Le montant moyen des subventions versées est nettement plus bas, puisqu'il s'élève à 4'177 francs. Ceci s'explique par le fait que ce sont surtout les petits projets, le simple remplacement de fenêtres notamment, qui peuvent être exécutés rapidement. Comparativement à la situation au 30 juin (2'824 francs), le montant moyen versé a en revanche nettement augmenté, ce qui signifie que des projets déjà plus importants avaient été terminés à la fin de l'année 2010.

Nombre de demandes par mois (dans MIS)

Année 2010, Suisse



Mois	Demandes déposées	Demandes acceptées	Versements	Refus / retraits
Janvier	0	0	0	0
Février	0	0	0	0
Mars	101	85	0	3
Avril	636	571	0	6
Mai	9'212	3'851	16	6
Juin	4'074	3'055	138	22
Juillet	2'436	3'148	97	52
Août	2'575	3'823	563	250
Septembre	3'129	2'937	1'213	13
Octobre	2'141	3'056	862	97
Novembre	2'965	3'455	1'485	589
Décembre	2'038	2'183	1'182	41
Total	29'307	26'164	5'556	1'079

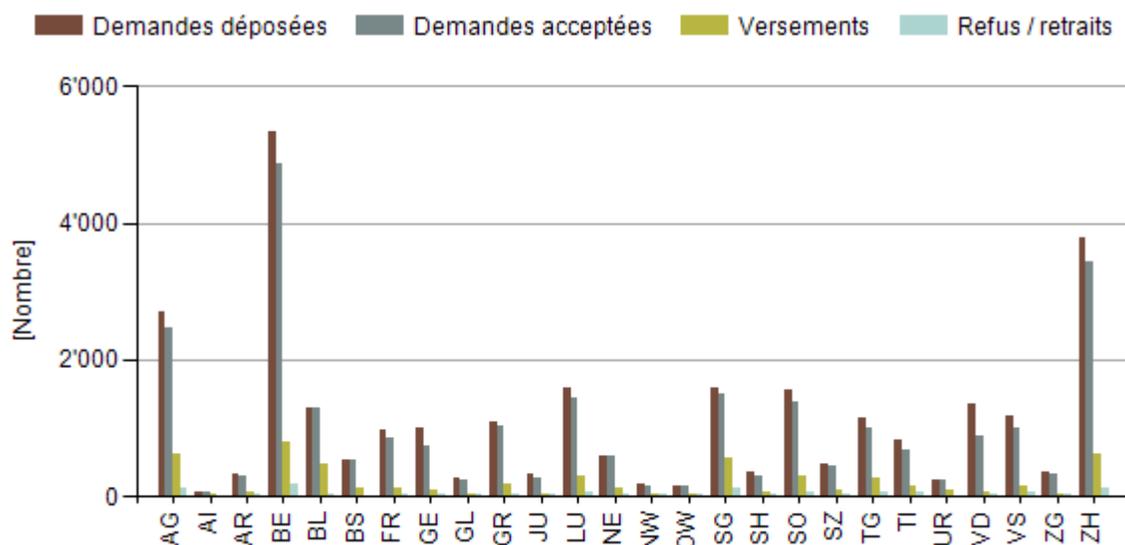
Les données peuvent être saisies dans MIS depuis mars 2010. Certains cantons n'ont cependant adhéré au système qu'en avril, mai voire juin. Les demandes déposées antérieurement ont été réunies et saisies en une fois dans MIS, ce qui explique le pic enregistré dans cette catégorie en mai.

Le nombre de demandes déposées s'est stabilisé à un niveau élevé au cours du second semestre. La quantité de demandes examinées par mois s'est aussi avérée relativement stable. En raison des vacances, le nombre de demandes déposées a baissé durant les mois d'octobre et de décembre. Une augmentation constante a été observée dans le nombre de versements tout au long du deuxième semestre.

Situation dans les cantons

Nombre de demandes dans les cantons

Année 2010, Suisse

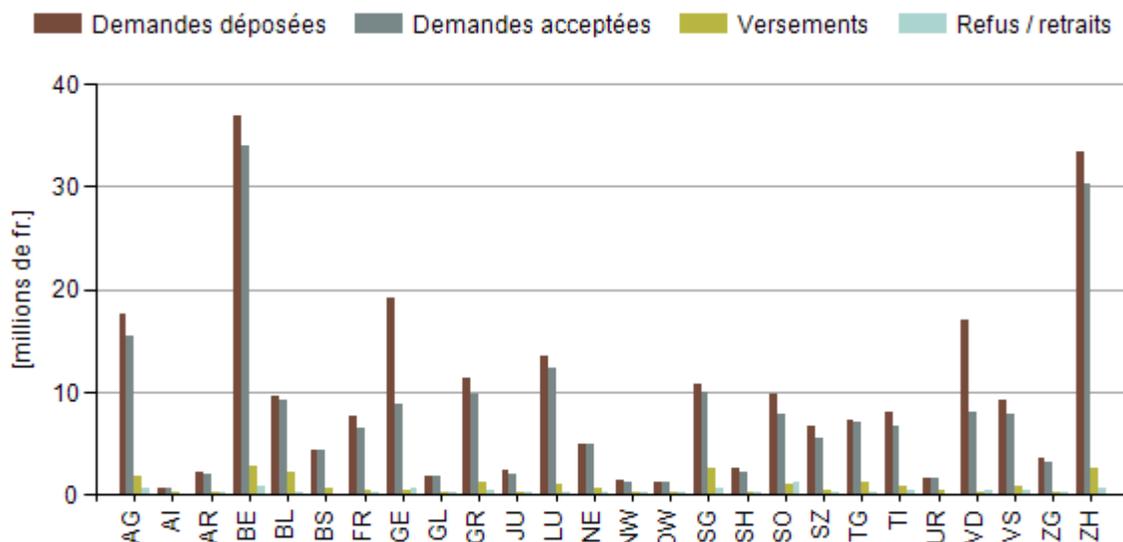


Canton	Demandes déposées	Demandes acceptées	Versements	Refus / retraits
Argovie	2'712	2'454	616	112
Appenzell Rhodes-Intérieures	77	76	29	0
Appenzell Rhodes-Extérieures	323	302	79	5
Berne	5'317	4'851	806	192
Bâle-Campagne	1'309	1'301	463	2
Bâle-Ville	529	525	130	0
Fribourg	986	850	128	50
Genève	998	750	97	14
Glaris	260	235	37	12
Grisons	1'098	1'022	196	29
Jura	323	269	31	17
Lucerne	1'591	1'450	311	54
Neuchâtel	590	584	132	8
Nidwald	174	159	47	5
Obwald	150	149	27	2
Saint-Gall	1'601	1'506	571	116
Schaffhouse	362	297	69	8
Soleure	1'544	1'393	303	60
Schwyz	477	436	101	19
Thurgovie	1'154	1'009	271	54
Tessin	831	671	156	77
Uri	235	233	90	0
Vaud	1'367	887	59	28
Valais	1'165	1'006	149	66
Zoug	364	322	50	20
Zurich	3'770	3'427	608	129
Total	29'307	26'164	5'556	1'079

Les demandes déposées dans le cadre du Programme Bâtiments ont été nombreuses dans toutes les régions linguistiques et dans tous les cantons. Leur nombre varie fortement selon les cantons. En données absolues, c'est dans les grands cantons comme l'Argovie, Berne et Zurich que le plus de demandes ont été déposées et traitées.

Montant des subventions dans les cantons

Année 2010, Suisse

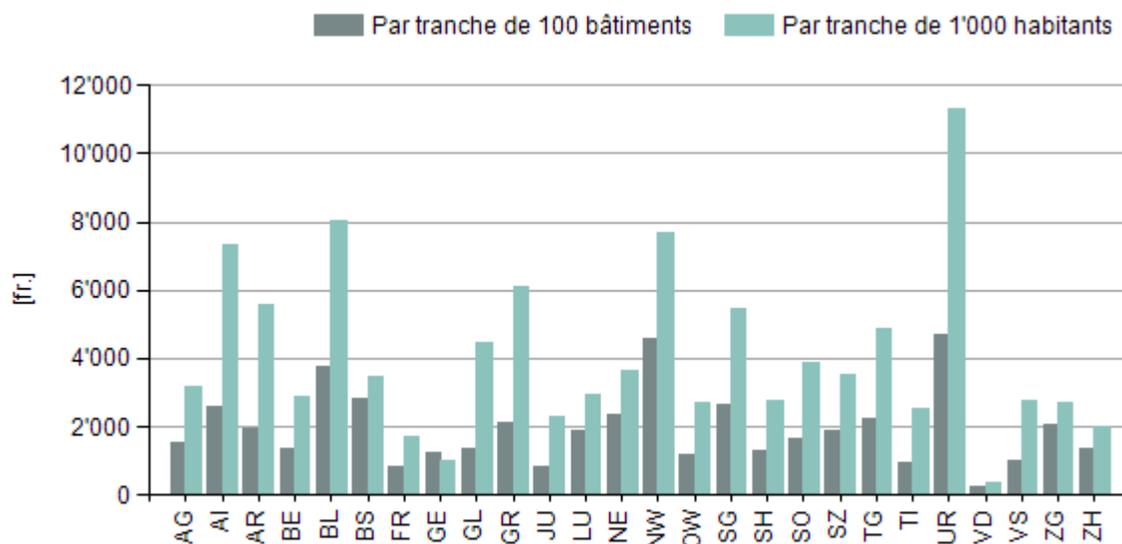


Canton	Demandes déposées, en millions de fr.	Demandes acceptées, en millions de fr.	Versements, en millions de fr.	Refus / retraits, en millions de fr.
Argovie	17.65	15.37	1.89	0.60
Appenzell Rhodes-Intérieures	0.72	0.72	0.11	0.00
Appenzell Rhodes-Extérieures	2.16	1.97	0.29	0.07
Berne	36.88	34.03	2.82	0.87
Bâle-Campagne	9.53	9.20	2.17	0.00
Bâle-Ville	4.40	4.40	0.65	0.00
Fribourg	7.63	6.40	0.45	0.34
Genève	19.12	8.92	0.46	0.65
Glaris	1.90	1.72	0.17	0.04
Grisons	11.30	9.89	1.16	0.40
Jura	2.35	2.09	0.16	0.06
Lucerne	13.48	12.35	1.09	0.26
Neuchâtel	4.92	4.90	0.62	0.03
Nidwald	1.36	1.29	0.31	0.01
Obwald	1.19	1.19	0.09	0.00
Saint-Gall	10.72	10.10	2.57	0.72
Schaffhouse	2.51	2.23	0.21	0.02
Soleure	9.71	7.84	0.97	1.19
Schwyz	6.77	5.48	0.50	0.10
Thurgovie	7.24	7.12	1.18	0.12
Tessin	7.99	6.59	0.84	0.37
Uri	1.71	1.70	0.40	0.00
Vaud	17.00	8.12	0.26	0.51
Valais	9.29	7.83	0.83	0.42
Zoug	3.65	3.19	0.30	0.28
Zurich	33.31	30.20	2.67	0.60
Total	244.48	204.84	23.21	7.65

En données absolues, les subventions ont été importantes dans les grands cantons comme l'Argovie, Berne et Zurich. Les cantons de Genève et de Vaud se détachent du lot avec des demandes déposées pour des montants de subventions très élevés.

Comparaison cantonale des versements par bâtiment et habitant

Année 2010, Suisse



Canton	Par tranche de 100 bâtiments, en fr.	Par tranche de 1'000 habitants, en fr.
Argovie	1'512	3'202
Appenzell Rhodes-Intérieures	2'613	7'300
Appenzell Rhodes-Extérieures	1'971	5'553
Berne	1'368	2'906
Bâle-Campagne	3'767	8'019
Bâle-Ville	2'832	3'459
Fribourg	858	1'691
Genève	1'247	1'026
Glaris	1'356	4'433
Grisons	2'111	6'107
Jura	836	2'299
Lucerne	1'878	2'946
Neuchâtel	2'333	3'655
Nidwald	4'550	7'695
Obwald	1'200	2'707
Saint-Gall	2'643	5'453
Schaffhouse	1'286	2'787
Soleure	1'666	3'855
Schwyz	1'900	3'513
Thurgovie	2'250	4'900
Tessin	927	2'538
Uri	4'707	11'288
Vaud	234	378
Valais	1'021	2'749
Zoug	2'089	2'697
Zurich	1'352	2'004

Comparativement au nombre d'habitants, c'est dans le canton d'Uri que les versements ont été les plus importants, suivi du canton de Bâle-Campagne. On constate que les versements ont été moins élevés en Suisse latine qu'en Suisse allemande. Comparativement au nombre de bâtiments, Uri et Nidwald viennent en tête. Comme le nombre total de demandes subventionnées était

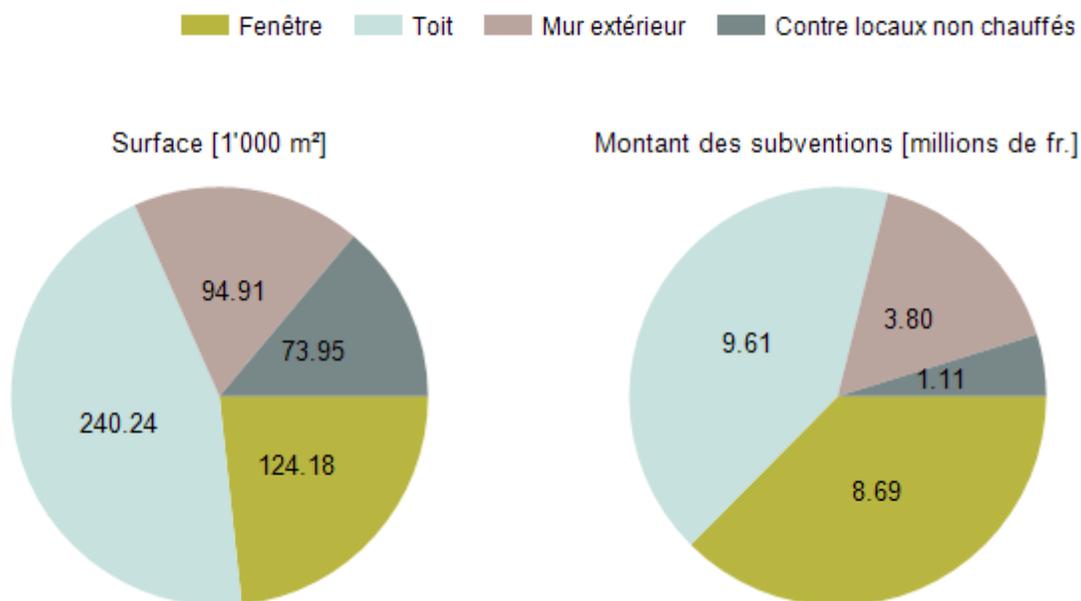
encore restreint au cours de la première année d'activité, les résultats par canton sont influencés par les demandes d'envergure.

Analyse détaillée

Les considérations ci-après se réfèrent uniquement aux versements effectués en 2010.

Versements par élément de construction

Année 2010, Suisse: Les montants indiqués sont calculés à partir des données relatives aux surfaces et aux subventions. Comme les données ont été arrondies, de légères différences avec les montants effectivement versés sont donc possibles. Le montant des subventions pour une demande portant sur plusieurs éléments de construction est réparti en conséquence.

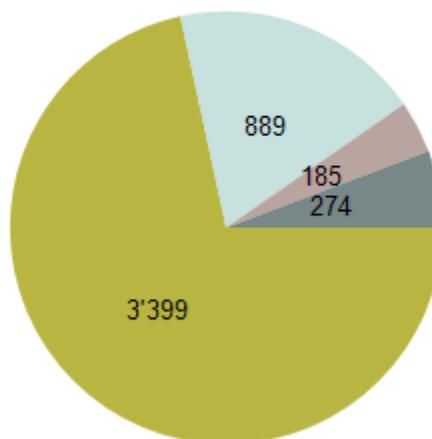
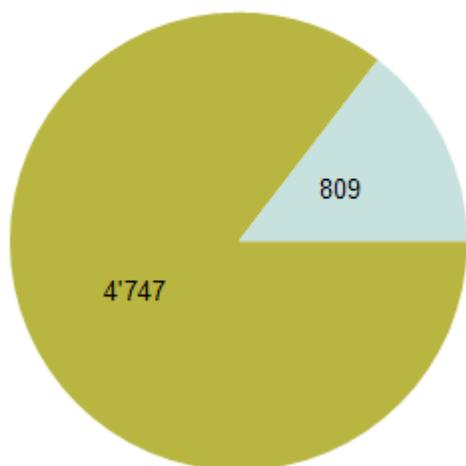
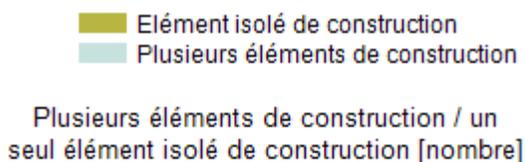


Élément de construction	Surface, en milliers de m ²	%	Montant des subventions, en millions de fr.	%
Fenêtre	124.18	23.3	8.69	37.5
Toit	240.24	45.0	9.61	41.4
Mur extérieur	94.91	17.8	3.80	16.4
Contre locaux non chauffés	73.95	13.9	1.11	4.8
Total	533.27	100.0	23.21	100.0

Les subventions versées en 2010 permettront d'assainir énergétiquement une surface totale de quelque 533'000 mètres carrés. Le graphique montre qu'en termes de surface, ce sont les toits, les fenêtres et les murs extérieurs qui sont le plus assainis. Quelque 124'000 mètres carrés de fenêtres, plus de 240'000 mètres carrés de toitures et près de 95'000 mètres carrés de murs extérieurs. En ce qui concerne les subventions versées, le remplacement de fenêtres constitue le poste le plus important avec près de 40% en raison du montant élevé par mètre carré (70 francs). Les mesures d'isolation des murs enterrés ne représentent par contre qu'une petite partie des montants.

Versements pour des demandes portant sur un seul élément de construction

Année 2010, Suisse: Evaluation des demandes pour des mesures isolées (rénovation d'un seul élément de construction) et des demandes pour plusieurs éléments de construction.



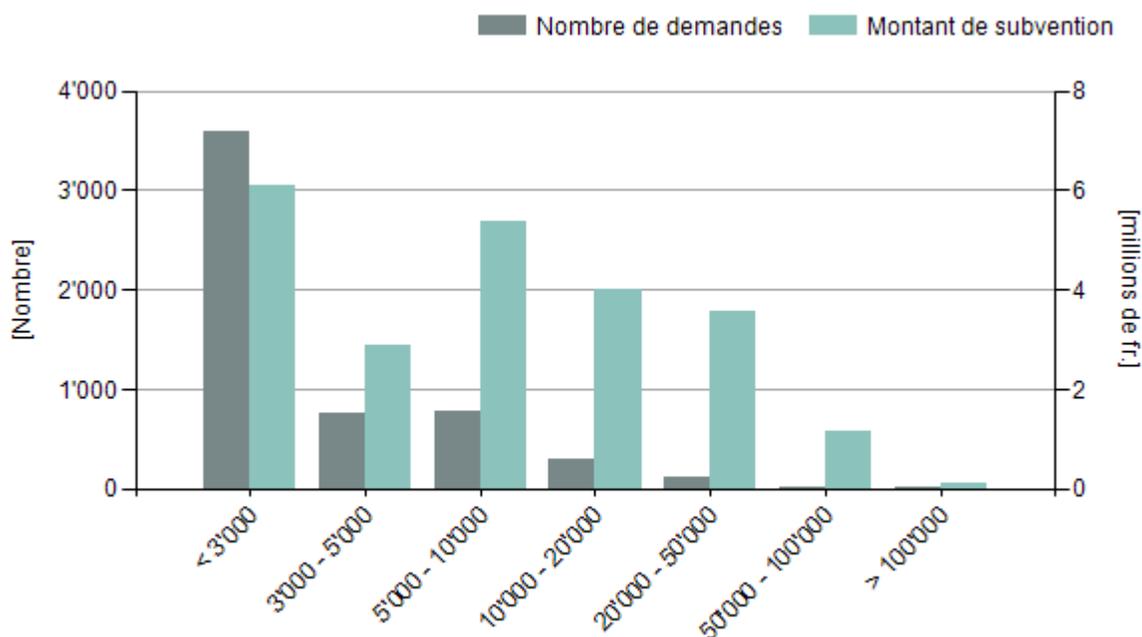
Plusieurs éléments de construction / un seul élément de construction isolé	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Elément isolé de construction	4'747	85.4	3'562
Plusieurs éléments de construction	809	14.6	7'783
Total	5'556	100.0	4'177

Elément de construction isolé	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Fenêtre	3'399	71.6	2'303
Toit	889	18.7	8'067
Mur extérieur	185	3.9	7'570
Contre locaux non chauffés	274	5.8	1'860
Total	4'747	100.0	3'562

85% des versements concernent des demandes portant sur un seul élément de construction. Les versements concernant l'assainissement simultané de plusieurs éléments de construction ne représentent que 15%, mais le montant moyen des subventions est nettement plus élevé. Parmi les demandes qui ne concernent qu'un seul élément de construction, le remplacement de fenêtres est le plus fréquent, puisqu'il représente plus de 70% de toutes les demandes portant sur des mesures isolées. Le montant moyen des subventions versées est de 2'300 francs; il est donc nettement inférieur à ceux versés pour l'assainissement de murs extérieurs et de toitures, qui se situent entre 7'500 et 8'000 francs..

Versements par tranche de subvention

Année 2010, Suisse: Montants de subvention par tranche de subvention et nombre de demandes correspondant.

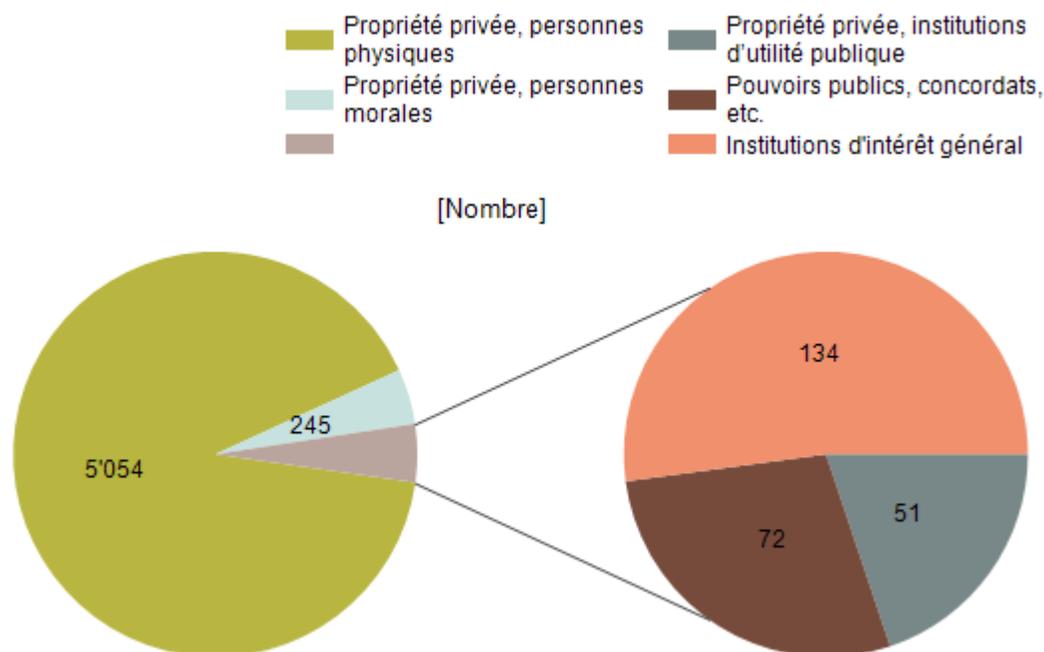


Tranche de subvention	Nombre de demandes	%	Montant de subvention, en millions de fr.	%
< 3'000	3'585	64.5	6.10	26.3
3'000 - 5'000	750	13.5	2.90	12.5
5'000 - 10'000	779	14.0	5.36	23.1
10'000 - 20'000	300	5.4	4.01	17.3
20'000 - 50'000	124	2.2	3.56	15.4
50'000 - 100'000	17	0.3	1.14	4.9
> 100'000	1	0.0	0.13	0.6
Total	5'556	100.0	23.21	100.0

La majorité des versements présentent un montant de subventions inférieur à 3'000 francs par demande. Près de six millions de francs au total ont été versés dans cette catégorie. Les demandes les plus élevées (> 50'000 francs) correspondent à 5% du montant total, pour à peine un demi pour cent du nombre de demandes.

Versements par type de propriétaire

Année 2010, Suisse

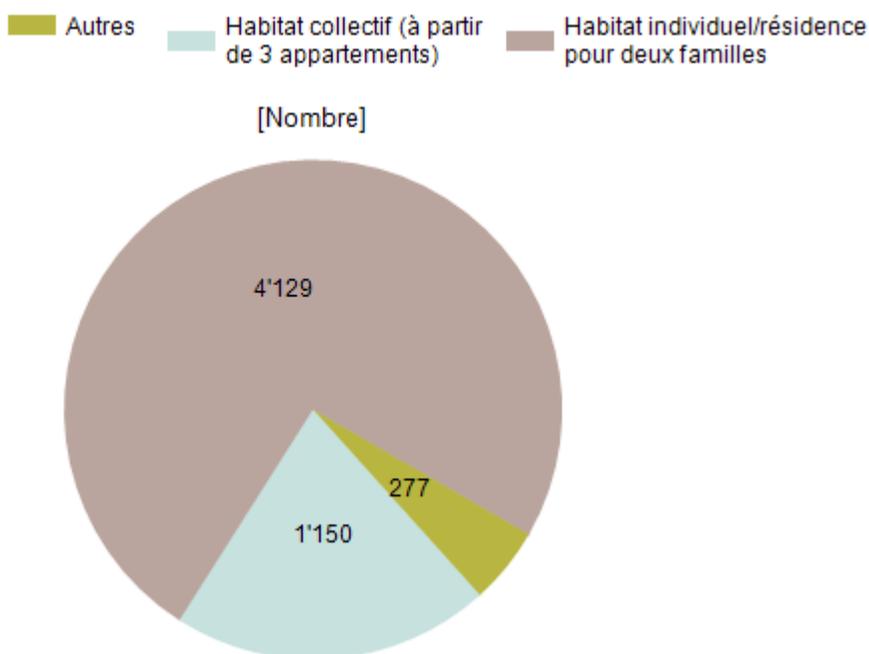


Type de propriétaire	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Propriété privée, personnes physiques	5'054	91.0	3'544
Propriété privée, personnes morales	245	4.4	12'658
Propriété privée, institutions d'utilité publique	51	0.9	11'104
Pouvoirs publics, concordats, etc.	72	1.3	11'543
Institutions d'intérêt général	134	2.4	5'958
Total	5'556	100.0	4'177

91% des versements concernent des objets immobiliers appartenant à des personnes physiques (propriété privée). Le montant moyen des subventions pour cette catégorie de demandes est en revanche relativement bas, puisqu'il s'élève à 3'550 francs. La situation s'inverse dans le cas des demandes déposées par des personnes morales: ici, le montant moyen des subventions versées est très élevé, puisqu'il s'élève à plus de 12'500 francs par demande.. On peut en déduire que les projets soumis par des personnes morales (mais aussi des institutions d'utilité publique, des pouvoirs publics et des institutions mixtes) sont en général plus amples que ceux déposés par des personnes physiques.

Versements par type d'utilisation

Année 2010, Suisse: La catégorie «Autres» regroupe les locaux de réunion, les hôpitaux, les restaurants, les dépôts, les salles de sport et les piscines couvertes.

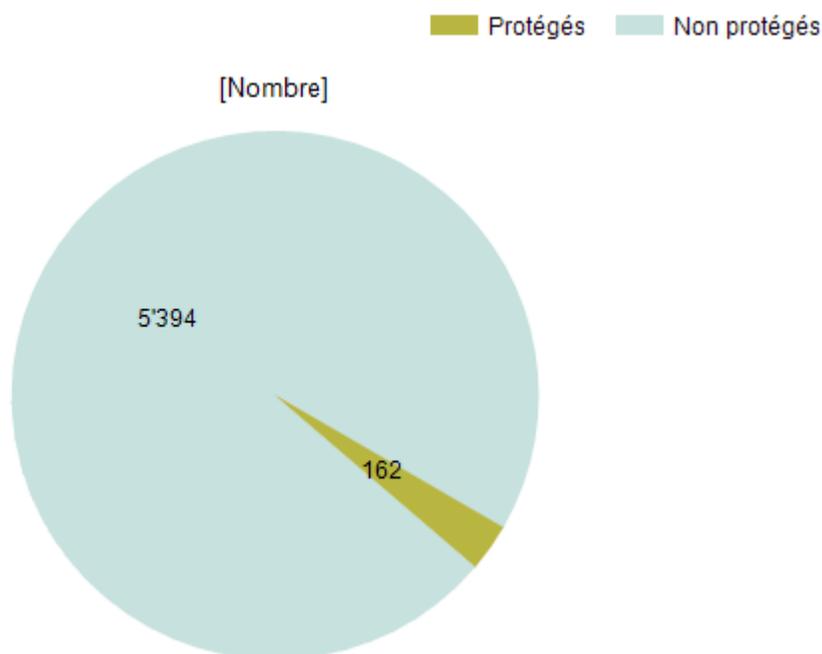


Type d'utilisation	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Autres	277	5.0	13'417
Habitat collectif (à partir de 3 appartements)	1'150	20.7	6'613
Habitat individuel/résidence pour deux familles	4'129	74.3	2'879
Total	5'556	100.0	4'177

Près de 74% des versements concernent l'assainissement de maisons individuelles ou mitoyennes. Le montant des subventions pour les immeubles d'habitation et les autres objets immobiliers est nettement plus élevé puisque, en données absolues, leurs surfaces extérieures sont plus importantes.

Versements par bâtiment et élément de construction protégés et non protégés

Année 2010, Suisse

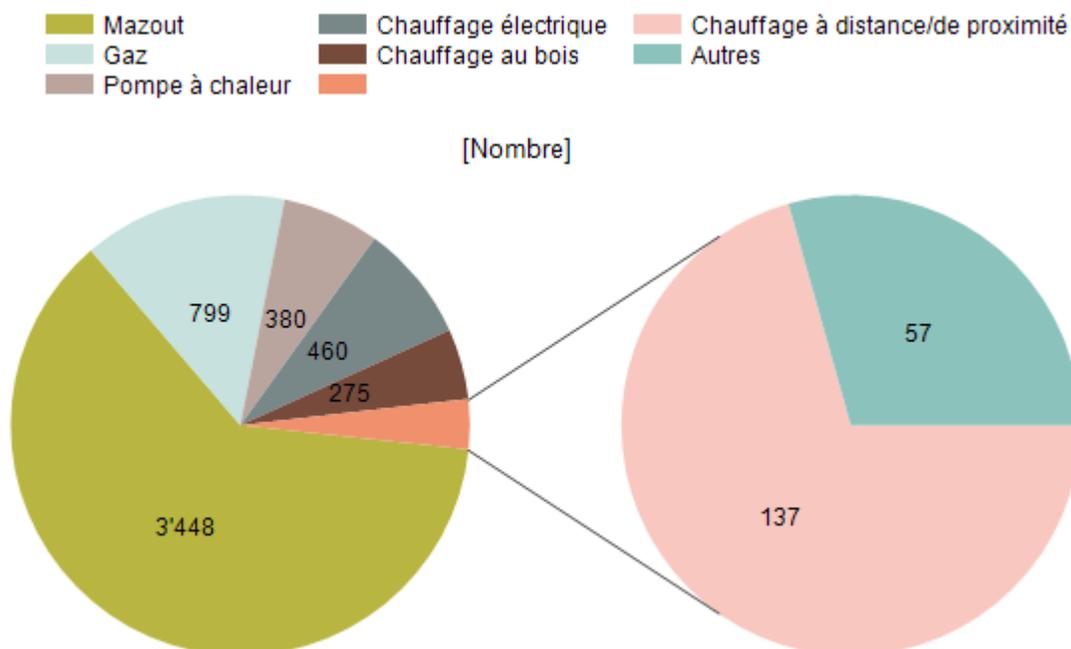


Bâtiments et éléments de construction protégés et non protégés	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Protégés	162	2.9	4'957
Non protégés	5'394	97.1	4'154
Total	5'556	100.0	4'177

Les bâtiments et les éléments de construction protégés figurent dans un inventaire fédéral, cantonal ou communal et y sont enregistrés en tant qu'objets d'importance «nationale» ou «régionale» ou sont déclarés protégés par une autorité officielle. Près de 3% des bâtiments est déclaré comme protégé. Dans ces cas-là, si un justificatif atteste que les valeurs U prescrites ne sont pas atteignables, des allègements peuvent être accordés.

Versements par agent énergétique

Année 2010, Suisse



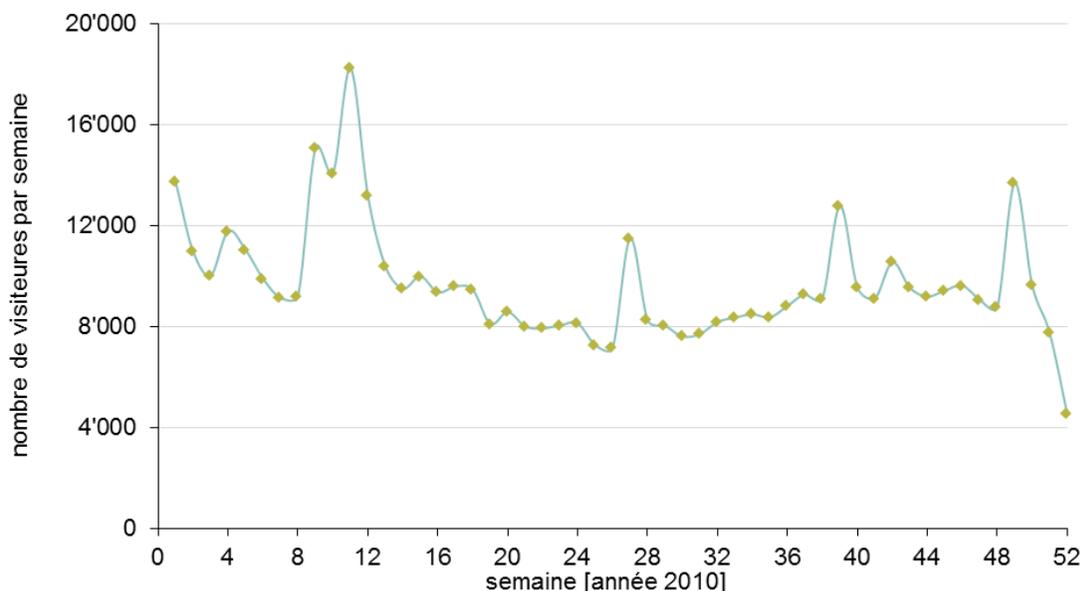
Agent énergétique	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Mazout	3'448	62.1	4'248
Gaz	799	14.4	4'319
Pompe à chaleur	380	6.8	2'984
Chauffage électrique	460	8.3	2'772
Chauffage à distance/de proximité	137	2.5	8'322
Chauffage au bois	275	4.9	4'802
Autres	57	1.0	4'173
Total	5'556	100.0	4'177

Près des trois quarts des demandes concernent des bâtiments chauffés par des énergies fossiles (mazout, gaz). C'est pour ce type de bâtiments que la réduction d'émissions de CO₂ par kilowattheure économisé est la plus grande. Environ 8% des requérants chauffent leur objet immobilier à l'électricité et quelque 15% au moyen d'énergies renouvelables, dès avant l'assainissement.

Analyse du site Internet

Nombre de visiteurs par semaine

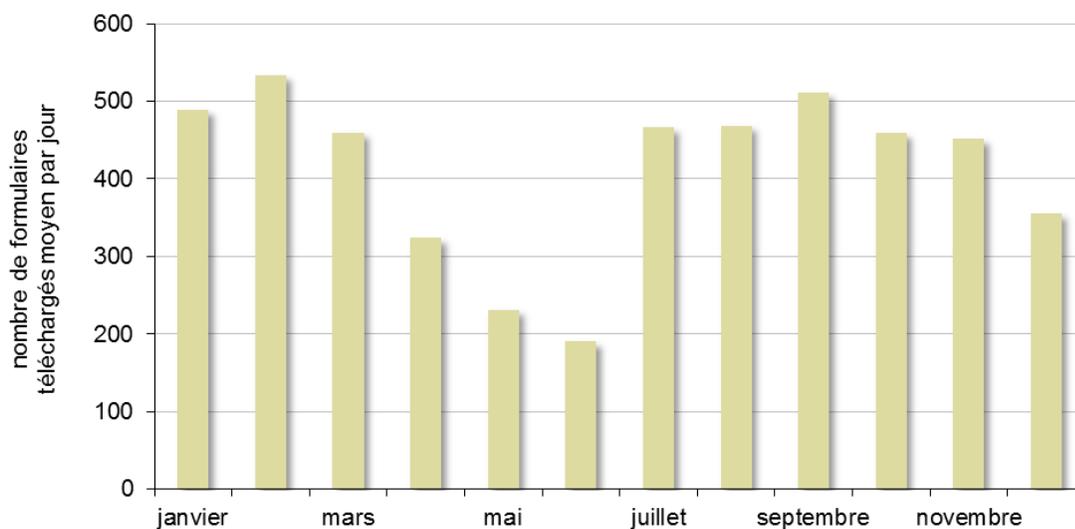
Année 2010, Suisse



Le nombre de visites du site Internet www.leprogrammebatiments.ch (dans les trois langues) s'est avéré stable, affichant une légère baisse durant la période estivale (vacances). Le nombre élevé de visiteurs en janvier et mars s'explique par la communication intensive faite à ces mêmes moments (communiqué de presse à l'occasion du lancement du programme, conférence de presse, présence dans les foires, lettre d'information, etc.) L'envoi des lettres d'information a chaque fois provoqué une montée en flèche du nombre de visiteurs (mars, juillet, septembre et décembre). La participation à diverses foires au cours de l'automne a également engendré une augmentation du nombre des visites. Au total, le site a été consulté à plus de 500'000 reprises en 2010.

Nombre de formulaires de demande téléchargés, en moyenne par jour

Année 2010, Suisse

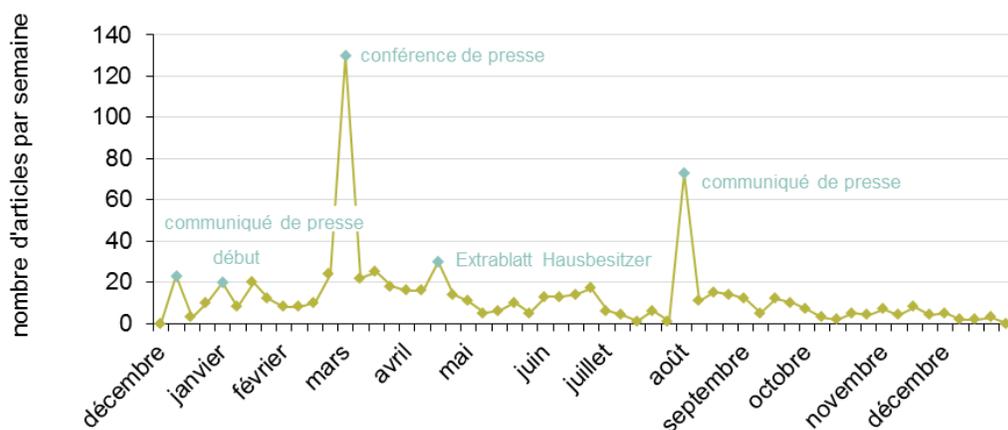


Le nombre de formulaires de demande téléchargés a diminué vers le milieu de l'année, pour atteindre son niveau le plus bas en juin. Durant le second semestre, le nombre moyen de téléchargements quotidiens était d'environ 450. Un léger recul a été observé en décembre. Au total, 230'000 formulaires ont été téléchargés en 2010.

Analyse du service médias

Nombre d'articles et d'interventions dans les médias

Année 2010, Suisse



Au total, le Programme Bâtiments a fait l'objet de 737 interventions médiatiques au cours de l'année 2010. Le Programme Bâtiments a été présent dans les médias tout au long de l'année. Comme le montre le graphique, les interventions ont fortement augmenté à la suite de la conférence de presse du 5 mars. La présence médiatique a ensuite diminué d'avril à juin, le centre national de prestations n'ayant pas engagé de mesure de communication proactive vis-à-vis des médias durant cette période. L'évolution quantitative des dépôts de demandes montre que le programme était suffisamment connu par les acteurs concernés. La présence médiatique est ensuite repartie à la hausse dans le courant du mois d'août, à la publication des résultats semestriels. Cette attention des médias n'a cependant provoqué qu'une légère augmentation du nombre des visites sur le site Internet et des téléchargements, comme le montrent les graphiques précédents.